

Type de réunion

Réunion de collège public

Réunion de lycée général et technologique public

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat

Mots clés : projet, évaluation, baccalauréat, inégalité, contractuels, vacataires.

Qu'est-ce qui est au centre du système scolaire ?

L'Ecole d'aujourd'hui ne fait pas beaucoup de place pour le projet du jeune constatent des parents d'élèves. Si la loi d'orientation de 1989 voulait mettre l'élève au centre du système éducatif, aujourd'hui c'est le baccalauréat, objectif dominant de l'Ecole, qui est au centre du système. La place prépondérante de l'évaluation des élèves, de la note, et du baccalauréat bloque des changements.

Une école inégale qui oriente mal

La très grande inégalité entre les établissements et les classes est rappelée et dénoncée. Les intervenants, dans leur ensemble expriment une insatisfaction pour le système actuel de l'orientation tel qu'il est conçu : la hiérarchisation des filières inhérente au système est un frein pour une orientation véritablement positive (l'exemple de la filière littéraire où sont envoyés des élèves au lycée est rappelé). L'orientation par l'échec est une réalité : des élèves sont affectés en lycée professionnel alors qu'ils ne le souhaitent pas, certains élèves vont vers le lycée alors qu'il n'en ont pas le niveau. La perception de l'élève diffère selon que l'on est conseiller d'orientation psychologue (prise en compte de l'intérêt de l'élève presque exclusivement dans certains cas) ou professeur (pronostic fondé sur les notes essentiellement).

Ecole et familles

L'environnement parental empêche parfois les progrès possibles.

Le métier d'enseignant

Le recrutement et le placement devant les élèves de professeurs contractuels ou vacataires sans aucune formation préalable au métier sont dénoncés. L'accueil des enseignants dans un nouvel établissement est jugé souvent inexistant ou au contraire adapté et utile.

01 Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Mots clés : laïcité, service public, légitimité, égalité des chances, mixités, savoirs, sanctions, motivation.

Points d'accord : pour plusieurs professeurs il n'y a pas lieu de remettre en cause les valeurs de la République qui doivent être réaffirmées, de l'extérieur, par les élus de la Nation.

Points de désaccord : pour un professeur de lycée l'Ecole n'a pas à intégrer la diversité des expressions culturelles et religieuses. Opposition sanction – motivation : un professeur de lycée défend la sanction (positive ou négative) du travail de l'élève, sanction qui fonde l'activité de celui-ci. L'Ecole doit promouvoir des activités motivantes, pour mettre l'élève au travail, affirment plusieurs

enseignants et parents. Un chef d'établissement réclame une définition des savoirs à acquérir qui distingue nettement le collège et le lycée, le collège fonctionnant encore selon un modèle de « petit lycée ».

Propositions de mesures concrètes : l'équité doit être associée à l'égalité pour donner plus à ceux qui ont moins demandé un professeur de lycée. La réaffirmation de la laïcité du service public d'éducation donnera aux enseignants la légitimité indispensable. L'élève doit être mis au centre du système scolaire qui devrait être réorganisé et doté des moyens nécessaires pour garantir l'égalité des chances. Un chef d'établissement et des enseignants ajoutent que là où les mixités ne vont pas de soi (mixités sociales, culturelles, religieuses) un accompagnement est nécessaire (projets, connaissances, éducation, ouverture). Pour un chef d'établissement le travail sur l'image est nécessaire pour former l'esprit citoyen. L'enseignement des religions doit être développé. L'acceptation de l'expression et de la culture jeune relève d'un traitement au cas par cas.

Priorité à retenir de ce thème : l'Ecole doit accompagner le jeune dans le respect des valeurs républicaines.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Mots clés : pédagogies diversifiées, sens des programmes, sanction, motivation, taille des classes, redoublement, évaluations, moyens, aide, note, parents, ennui.

Points d'accord : l'Ecole doit laisser une place au temps de la vie en dehors de l'école.

Points de désaccord : opposition sur les horaires d'enseignement ; l'horaire hebdomadaire de cours est jugé acceptable ou trop lourd. Opposition sur la place du jugement porté sur l'élève (sous la forme de la note par exemple) : la note est jugée incontournable et nécessaire pour les uns, sans importance pour d'autres. Un professeur regrette la sur-valorisation de la note par les parents. C'est pourtant la sanction qui donne un caractère officiel au travail de l'élève, chercher à motiver l'élève c'est peine perdue explique un professeur du lycée. Quand un professeur décide de ne plus noter, la motivation est la même constate un professeur du collège. Un professeur de lycée professionnel précise que la note a peu d'importance dans son établissement. Opposition sur l'utilité des contenus d'enseignement : pour les uns l'Ecole n'a pas à être utile, pour les autres l'inutilité apparente de nombreux sujets enseignés démotive les élèves : l'ennui est un obstacle à la créativité des élèves.

Propositions de mesures concrètes : un parent d'élève explique que le redoublement peut être rendu efficace s'il est accompagné (par la famille ou/et l'école), quand les causes de l'échec sont précisément connues ou diagnostiquées et que le redoublement tient compte de ces causes ou permet d'agir sur ces causes en s'appuyant sur une diversification adaptée. L'Ecole doit agir pour réunir ces conditions. L'Ecole a besoin de moyens pour proposer des activités diversifiées indiquent plusieurs intervenants. La motivation des élèves peut reposer sur l'utilité de l'école, la sanction (note ou autre évaluation), les perspectives d'avenir, mais aussi sur la mise en place d'activités diversifiées qui permettent à chacun de réussir ou d'être reconnu. Un parent d'élève réclame une valorisation des savoirs pratiques à l'Ecole. Un autre parent d'élève explique que son enfant n'a jamais obtenu au cours de sa scolarité la réponse à la question : « à quoi ça sert d'apprendre tout ça ? ». Un parent intervient : l'élève doit trouver une Ecole qui aide, qui encourage, qui donne espoir dans l'avenir et qui fait aussi une place aux parents. Pour un parent d'élève c'est la récompense qui motive l'élève ; mais alors, demande un autre parent d'élève, qu'est-ce qui mettra au travail l'élève qui n'est jamais récompensé ? Le développement de l'évaluation des cours, c'est à dire l'évaluation de l'activité d'enseignement pourra donner aux enseignants le moyen de savoir si leur cours fonctionne, s'il permet à l'élève d'apprendre. Priorité à retenir de ce thème : chaque élève, quel que soit son niveau de réussite, doit trouver à l'Ecole une reconnaissance et ne jamais être laissé en situation scolaire précaire.

17 Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

Mots clés : moyens, effectifs, personnels, bâtiments scolaires, rythmes scolaires, formation des enseignants, ennui.

Points d'accord : le manque de moyens en personnels laisse peu de possibilités d'action explique un parent d'élève. Le temps de cours et le temps hors classe doivent trouver une place dans l'établissement. Les conditions de vie des élèves sont améliorables : remplacement du mobilier vétuste et dégradé, lieux d'attente protégés des intempéries, lieux de convivialité à créer.

Points de désaccord : opposition sur l'offre de l'Ecole : ce n'est pas à l'école de tout offrir aux jeunes (cafétéria par exemple). Pour un enseignant de lycée l'ennui de l'élève à l'école est une chose normale. L'Ecole, demande un parent d'élève, doit tout faire pour que le jeune reste dans l'établissement ce qui peut réduire l'absentéisme aux cours.

Propositions de mesures concrètes : redéfinir les durées des séances d'enseignement en les adaptant à l'âge. Former les enseignants au décodage des appels des jeunes (comportements, absentéisme, ...) et réduire les effectifs des classes surchargées pour permettre un suivi des élèves. Pour un professeur de lycée il faut faciliter le passage de relais (assistante sociale, infirmière, ...). Aménager l'établissement pour accueillir plus d'élèves handicapés est une urgence signale une infirmière.

Priorité à retenir de ce thème : il est urgent d'établir ce qu'est le temps de travail acceptable d'un élève, pour chaque âge et de s'assurer qu'il laisse un temps de loisir.

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Mots clés : centralisation, personnels, diplômes, décentralisation, service public, répartition des moyens, expérimentation.

Points d'accord : les participants soutiennent fermement l'Ecole centralisée de la République pour les programmes, le recrutement des personnels et les diplômes. La décentralisation peut remettre en cause le principe d'égalité : aujourd'hui, selon qu'il relève de telle ou telle collectivité territoriale un établissement dispose de plus ou moins de moyens de fonctionnement, surtout dans l'enseignement professionnel. Un élève lorrain doit disposer des mêmes moyens qu'un autre élève, ailleurs dans la République. La fermeture de sections professionnelles en formation initiale publique est dénoncée par un professeur de lycée technique quand elle aboutit à l'ouverture d'apprentissages privés. Les objectifs de la décentralisation ainsi que ses gains pour l'Ecole et pour les élèves restent mystérieux. La décentralisation n'est pas synonyme d'efficacité ou de meilleure réussite à l'Ecole.

Points de désaccord : aucun.

Propositions de mesures concrètes : corriger les inégalités des moyens attribués aux établissements entre régions (enseignement professionnel et technologique surtout), corriger les inégalités entre les régions et les départements pour les moyens attribués aux familles. L'autonomie des établissements : les grands établissements et les petits établissements sont très différents explique un chef d'établissement. Une marge doit être définie pour permettre à chaque établissement de s'adapter à la situation. Un professeur de lycée demande que les expérimentations conduites à l'école obéissent à des règles rigoureuses : communiquer les hypothèses à tous avant l'expérimentation, dresser un bilan général et précis et le rendre public avant de décider. Ces bilans doivent bénéficier d'un large affichage.

Priorité à retenir de ce thème : les participants défendent l'Ecole de la République et ne veulent pas de l'Ecole des régions ou des départements.

03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

Mots clés : égalité des chances, équité, diversification, sectorisation, autonomie, valorisation, parents, cultures, validation des acquis professionnels (VAP), Zone d'Education Prioritaire (ZEP).

Points d'accord : maintenir l'équité pour que les ZEP aient plus de moyens. Chaque établissement doit disposer d'une réelle autonomie dans l'utilisation de ses moyens pour assurer l'équité.

Points de désaccord : en réponse à un professeur qui s'appuie sur les données chiffrées du Ministère, un professeur de lycée invite les participants à utiliser les informations statistiques du Ministère en ne confondant pas « la relation cause / effet » avec « les corrélations ».

Propositions de mesures concrètes : la validation des acquis professionnels (VAP), la formation tout au long de la vie touchent peu les publics en difficulté : une conseillère en formation continue dénonce cette inégalité. Un parent d'élève relève la coupure de l'Ecole avec de nombreux métiers. Pour un chef d'établissement les enseignants ne sont pas assez sensibles aux différences qui existent entre leur univers social et culturel et celui de beaucoup de leurs élèves. Un professeur du collège signale l'inégal accès (géographique par exemple) à la culture, ce qui devrait être corrigé. Un professeur de lycée technique rappelle que les disciplines techniques permettent de valoriser les élèves en échec. Un parent d'élève pense que l'Ecole devrait s'ouvrir aux parents des enfants en difficulté scolaire : des structures devraient être créées pour les parents et les élèves où les parents trouveraient les outils qu'ils n'ont pas pour aider leur enfant. Un professeur de lycée questionne : doit-on mener tous les apprentissages en classe avec les élèves ou renvoie-t-on une partie de ces apprentissages à la maison ?

Priorité à retenir de ce thème : placer des équipes stables et chevronnées dans des établissements difficiles dotés d'une réelle autonomie.

10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Mots clés : éducation au choix, connaissance du monde du travail, goûts, projets, attractivité, voie d'appoint, professeurs principaux, Conseiller d'Orientation Psychologue (COP), entreprises.

Points d'accord : des enseignants de Lycée Professionnel insistent sur la nécessité de travailler en liaison avec l'entreprise. L'Ecole vit en vase clos regrette un professeur de lycée technique. L'attractivité des séries industrielles est insuffisante ; les séries tertiaires sont des voies d'appoint explique un professeur de lycée. Il y a une opposition dans la voie professionnelle entre le secteur de la production (diplômes nombreux, bien adaptés au marché de l'emploi mais faible attractivité) et le secteur des services constate une COP.

Points de désaccord : aucun

Propositions de mesures concrètes : un jeune doit trouver à l'Ecole les conditions d'élaboration de son projet expliquent plusieurs enseignants. Les passerelles doivent exister. L'échec ne doit pas conduire au choix précoce précise un COP. Le professeur principal, le Centre d'Information et d'Orientation, l'entreprise doivent faciliter l'information sur les métiers et les entreprises et la construction du projet par le jeune, dès le collège. Plusieurs participants souhaitent donner plus de place aux COP avec davantage de présence dans l'établissement (voire pour certains, présence en permanence dans les établissements).

Priorité à retenir de ce thème : former les professeurs à une connaissance de l'entreprise, des métiers et des filières.

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Mots clés : hétérogénéité, classes de niveau, dispositifs, troubles et déficiences, programmes, Groupements d'Établissements (GRETA) , Mission Générale d'Insertion (MGI), partenariat.

Points d'accord : défendre l'hétérogénéité des élèves dans les établissements scolaires. Un chef d'établissement souligne le manque d'aide adaptée aux enfants dyslexiques.

Points de désaccord : opposition sur la cause de l'échec des élèves : l'enseignement à l'école primaire est rendu responsable de cet état de fait par des enseignants de collège. De nombreuses actions sont menées dans le premier degré et les enseignants y mènent un énorme travail rappellent une inspectrice et plusieurs professeurs. Un professeur de lycée professionnel demande si le taux d'élèves en grande difficulté n'est pas incompressible : « peut-on vraiment faire des miracles pour ces élèves qui sont en refus par rapport à ce qu'on leur propose ? ». Un représentant d'une association de parents d'élèves pense que notre système ne peut pas vraiment répondre à ces personnes qui ont besoin d'un encadrement différent. Opposition sur les classes de niveau. Un professeur de lycée s'interroge sur la création de classes homogènes au collège. D'autres enseignants et chefs d'établissement font état d'expériences de classes de niveau, toutes ayant abouti à un constat d'échec. Le retour à cette discrimination ne retient pas l'opinion générale de la salle. Même l'idée d'extraire des collégiens temporairement de la classe en français et en mathématiques n'obtient pas l'adhésion, cette pratique conduisant à une image négative de l'élève. Opposition sur le choix d'orientation par la famille : l'établissement doit pouvoir imposer une orientation ou une affectation, en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) par exemple. La liberté de choix d'orientation des parents doit être respectée absolument dit un COP. Opposition sur les objectifs de qualification minimale : atteindre le niveau du Certificat d'Aptitude Professionnel pour des élèves en grande difficulté c'est déjà très bien, on ne peut être plus ambitieux. Tout doit être fait pour aller au-delà déclare un chef d'établissement.

Propositions de mesures concrètes : plusieurs enseignants souhaitent une détection beaucoup plus précoce des enfants en difficulté, dès la maternelle et une prise en charge des difficultés dès ce moment, tout en étant pessimistes, pensant que l'environnement familial restera toujours un handicap pour lever les difficultés. L'acquisition par les enseignants des compétences nécessaires à l'établissement de ce diagnostic est réclamée par plusieurs professeurs. Un parent d'élève propose la création de « formations des parents » pour leur permettre d'aider leurs enfants. Il est urgent de clarifier la limite entre « grande difficulté » et « difficulté » : la grande difficulté relève du partenariat (familles, établissements scolaires, structures spécialisées), la difficulté relève de la gestion pédagogique. Pour la prise en charge de la difficulté le dispositif est préféré aux classes. Il est urgent d'en finir avec les programmes impossibles disent plusieurs enseignants. Un COP propose de profiter davantage de l'expérience des lycées professionnels, structures qui ont l'habitude de traiter la grande difficulté. Une représentante du GRETA suggère aussi que l'on mutualise nos forces avec celles des GRETA et de la MGI en permettant des échanges de pratiques.

Unaniment et c'est la priorité à retenir de ce thème, il est indispensable de travailler à redonner à ces élèves une image positive d'eux-mêmes, il est indispensable de les maintenir au contact des autres et non de les exclure. Ce qui peut passer par des tâches réalisées en petits groupes.

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Mots clés : Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), recrutement, évaluation, investissement professionnel, mobilité, formation, proximité, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES), inspection.

Points d'accord : l'école ne peut pas régler tous les problèmes que la société ne sait plus assumer ou assume mal. Le métier d'enseignant est ainsi devenu un métier sans limite définie. La société demande de plus en plus à ses enseignants. Plusieurs enseignants signalent l'urgence de dire publiquement quelles sont les missions de l'enseignant, comment se hiérarchisent les objectifs de cette mission et où s'arrête la prise en charge du jeune par l'enseignant.

Points de désaccord : opposition sur les recommandations de pratiques professionnelles. Les pratiques éducatives et pédagogiques doivent-elles être évaluées pour aboutir à la définition de « bonnes pratiques » ?

Propositions de mesures concrètes : la formation doit être rapprochée de la classe. Le rapprochement doit être géographique, par bassin par exemple, et professionnel : les formateurs des futurs enseignants doivent garder un pied dans la classe. Un professeur de lycée décrit la formation suivie à l'IUFM : selon lui elle ne prépare pas au métier avant le CAPES et mal après le CAPES. Sa formation à l'IUFM n'a jamais répondu à ses questions précises, ajoute un professeur de lycée, comme « comment prendre en charge des élèves ? », « comment fonctionne une inspection ou un lycée ? », « comment organiser une sortie scolaire ? ». La formation des futurs enseignants doit s'ouvrir aux sciences sociales et humaines. Pour la formation initiale des enseignants de jeunes professeurs demandent une immersion dans le milieu scolaire dès la première année de formation à l'IUFM, comme cela se passe pour les professeurs des écoles, ceci afin d'éviter les échecs et les déceptions en deuxième année d'IUFM. Un professeur de lycée décrit le modèle allemand où l'immersion est progressive sur 4 semestres. Un autre professeur du lycée réclame la suppression du mémoire professionnel en deuxième année d'IUFM car il est trop éloigné du métier. Deux enseignants demandent que les formateurs d'enseignants ne soient pas des universitaires : formateurs et formés doivent être issus du même corps. La formation continue des enseignants doit offrir des formules plus souples comme par exemple un nombre d'heures à utiliser quand le professeur souhaite se perfectionner dans sa discipline mais aussi pour pouvoir s'ouvrir à ce qui se passe hors de l'école (entreprises, autres postes de travail...). La formation continue devrait être obligatoire, inscrite dans le service, précise un chef d'établissement. Les enseignants devraient trouver aide et soutien dans leur établissement.

Un plus grand choix d'affectation, en début de carrière, doit être donné aux enseignants qui pourraient alors s'impliquer davantage dans leurs tâches. Le choix est un principe de réussite également pour les enseignants et pas seulement pour les élèves, précise un professeur du lycée.

Pour plusieurs enseignants et un chef d'établissement l'évaluation des enseignants ne doit pas être menée par une seule personne, l'inspecteur, et s'intéresser à une seule personne, l'enseignant ; l'inspection doit prendre en compte le groupe disciplinaire. Un professeur de lycée dénonce le caractère infantilisant de l'inspection. Celle-ci devrait être conçue comme une aide et non comme une épreuve à passer, elle doit tenir compte du travail d'équipe, ne pas s'arrêter au constat mais ouvrir des perspectives. Cette ouverture aurait pour effet une plus grande implication des enseignants. Plusieurs enseignants soulignent la nécessité de fournir aux professeurs des recommandations et des guides d'action issus de recherches.

Deux professeurs du LP expliquent que l'Education Nationale doit valoriser l'expérience professionnelle des contractuels et des non-titulaires et ouvrir plus de postes aux concours internes.

Priorité à retenir de ce thème : valoriser l'expérience et recentrer la formation des enseignants sur le métier et les besoins concrets des enseignants, ce qui se différencie des savoirs disciplinaires.

Remarques complémentaires sur le débat

Mots clés : argumentaires, effet inattendu.

Argumentaires : les éléments du débat, les questions, les propositions des intervenants sont très majoritairement fondés sur l'expérience personnelle de chacun. Les enquêtes nationales ou internationales, les recherches, les éléments chiffrés, les documents sur le constat sont rarement mentionnés.

Effet inattendu : le débat a été l'occasion dans l'établissement d'échanger sur des grands sujets, occasion jugée unique, intéressante et nécessaire par plusieurs participants à l'issue du débat.

Trois priorités pour l'École

1 Permettre à chaque élève de construire une image positive de lui-même, en luttant contre toute forme de ségrégation, grâce à une évaluation et une orientation valorisantes.

2 Assurer à tous les enfants une formation de base commune en défendant l'égalité, en mettant en œuvre l'équité, en interdisant le choix de l'établissement scolaire par les familles.

3 Redéfinir le métier d'enseignant, en marquant ses limites, en l'ouvrant au partenariat, à la connaissance des jeunes et de l'entreprise.